

- **ADMINISTRATION**

**Modification du calendrier des séances ordinaires du conseil**

Le conseil a résolu de modifier le calendrier des séances en reportant la séance ordinaire prévue pour le 10 septembre au lundi 17 septembre. Cela est nécessaire puisque le maire et la directrice générale seront en voyage d'affaires à cette date.

**Dépôt d'une demande d'aide financière**

Le conseil a résolu d'autoriser le dépôt d'une demande au programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière dans le cadre d'un projet d'installation de nouvelles signalisations.

**Dossier d'aménagement d'une piste cyclable**

Puisque la Ville souhaite aménager une piste cyclable sur une portion de l'ancienne voie ferrée de chaque côté de la rivière Rigaud, mais que cette option est extrêmement coûteuse, la seule option possible pour faire passer les cyclistes sur l'autre rive est d'utiliser le pont Rigaud-de-Cavagnal. Le conseil a résolu de demander au MTMEQ l'autorisation de faire passer les cyclistes sur ce pont.

**Accréditation des organismes 2018-2019**

Le conseil a résolu que les organismes suivants soient ajoutés à la liste déposée par la résolution numéro 2018-06-206 et qu'ils soient officiellement catégorisés et accrédités par la Ville jusqu'au 10 juin 2019, selon la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes à but non lucratif.

Nom de l'organisme	Catégorie d'accréditation		
	Partenaire	Associé	Collaborateur
CPE Les Tourterelles		X	
Fondation Jacques Hamelin		X	

**Mandat de représentation par procureur à la Cour supérieure**

Considérant le dossier de requête en démolition sur le lot 4 025 433 relativement à l'application du décret et de la zone d'intervention spéciale sur le territoire de municipalités affectées par les inondations survenues en 2017, le conseil a résolu d'autoriser la firme Dufresne Hébert Comeau Avocats DHC à représenter la Ville de Rigaud par procureur à la Cour supérieure.

**Reconduction de l'entente de l'ARTM**

Le conseil a résolu d'autoriser la reconduction de l'entente relative au transport adapté hors du territoire de l'Autorité régionale de transport métropolitain pour l'année 2019.

- **RESSOURCES FINANCIÈRES**

**Comptes à payer**

Le conseil a résolu que les comptes énumérés dans la liste datée du 6 juillet 2018, totalisant 602 538,07\$ pour le fonds d'administration et 31 618,93\$ payés par délégation soient adoptés et que leur paiement soit autorisé. De même, la liste des chèques produits du 1<sup>er</sup> juin au 30 juin 2018 est approuvée.

**Politique d'attribution des subventions en loisir**

Le conseil a résolu d'autoriser l'octroi et le paiement des sommes indiquées plus bas.

Nom	Volet	Activité / événement	Montant accordé
Emmanuelle Brault	Soutien aux voyages culturels et d'aide humanitaire	Voyage éducatif et culturel en Chine 6 au 21 juillet 2018	150 \$
Megan Sabourin			150 \$

- **RESSOURCES HUMAINES**

**Gestion du personnel – mouvement de personnel**

Le conseil a résolu d'entériner l'embauche du personnel suivant :

Embauche(s) (LCV, article 73.2)				
Nom	Poste	Date	Régie par	Type
<b>Services récréatifs et communautaires</b>				
Valérie Lalonde	Accompagnatrice au camp de jour des Folies d'été	26 juin 2018	Échelle salariale des employés temporaires non syndiqués en vigueur	Temporaire à temps partiel

**Gestion du personnel – fin d'emploi**

Le conseil a résolu d'entériner la fin d'emploi de madame Patricia Boulianne Caouette au poste de technicienne à la taxation et à la paie (remplacement d'un congé de maternité) à compter du 6 juillet 2018.

- **RESSOURCES MATÉRIELLES ET IMMOBILIÈRES**

**Cession de terrain pour allocation de départ**

Attendu que les propriétaires ont décidé de céder le lot 3 609 046 au propriétaire du 173 de la rue Sauvé, le conseil a résolu d'abroger la résolution numéro 2018-05-186 et de mandater M<sup>e</sup> Marie-Hélène Rivest, notaire.

**Dossier des inondations historiques printanières 2017**

Puisque l'ampleur des dommages causés à certaines résidences ne permet pas aux propriétaires de réparer ou de reconstruire leur demeure, et que le programme d'aide financière spécifique relatif aux inondations survenues du 5 avril au 16 mai 2017 dans des municipalités du Québec permet, si le propriétaire cède à la Ville de Rigaud le terrain sur lequel se trouve sa résidence principale pour la somme nominale de 1\$, de recevoir à titre de contrepartie, une aide financière égale à la valeur de l'évaluation municipale uniformisée du terrain, le conseil a résolu d'autoriser :

- L'acquisition du lot numéro 3 608 697 pour la somme de 1\$ aux propriétaires du 181 du chemin du Bas-de-la-Rivière, lesquels pourront désormais se prévaloir de l'allocation de départ précédemment décrite, et de mandater M<sup>e</sup> Marie-Hélène Rivest, notaire, pour la préparation des documents et actes donnant plein effet à la présente résolution;
- L'acquisition du lot numéro 4 025 673 pour la somme de 1\$ aux propriétaires du 706 de la rue Ladder, lesquels pourront désormais se prévaloir de l'allocation de départ précédemment décrite, et de mandater M<sup>e</sup> Marie-Hélène Rivest, notaire, pour la préparation des documents et actes donnant plein effet à la présente résolution;
- L'acquisition du lot numéro 3 607 904 pour la somme de 1\$ à la propriétaire du 93 du chemin de la Pointe-au-Sable, laquelle pourra désormais se prévaloir de l'allocation de départ précédemment décrite, et de mandater M<sup>e</sup> Diane Pharand, notaire, pour la préparation des documents et actes donnant plein effet à la présente résolution.

### **Dossier du RCI du mont Rigaud**

Puisque la préservation de certains espaces boisés et de milieux humides constitue des éléments indispensables quant à la gestion durable du milieu naturel et d'un développement intégré du territoire de la Ville de Rigaud, la MRC de Vaudreuil-Soulanges a adopté un règlement de contrôle intérimaire (RCI) ciblant, entre autres sur le mont Rigaud, des territoires à être protégés. Ainsi, le conseil a résolu d'autoriser la Ville à accepter :

- La promesse de vente du lot 3 609 252, d'une superficie de 232 800 m<sup>2</sup>, faite le 11 avril 2018 par les propriétaires pour la somme de 250 300\$, et ce, conditionnellement à l'obtention, par la Ville de Rigaud, du financement et des sommes d'argent nécessaires pour couvrir la totalité du prix d'achat auprès de divers bailleurs de fonds que la Ville s'engage à solliciter. Si la Ville considère, au plus tard 365 jours après la signature acceptant la promesse de vente, qu'elle ne sera pas en mesure de réunir les sommes d'argent nécessaires au paiement de la totalité du prix d'achat, elle peut, à sa discrétion, mettre fin à la promesse de vente sans pénalité ou autre dédommagement.

#### Pour l'acceptation

Mme Edith de Haerne

M. André Boucher

M. Danny Lalonde

M. Mario Gauthier

#### Contre l'acceptation

Mme Marie-Claude Frigault

M. Archie Martin

### **Reconduction de contrat**

Le conseil a résolu de reconduire le contrat pour la collecte, le transport et la disposition des résidus domestiques, volumineux et verts, la fourniture, la distribution, l'entretien et la gestion des bacs roulants à Robert Daoust et fils inc. pour les années comprises entre le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et le 31 décembre 2020, et ce, selon les modalités établies au contrat.

### **Octroi de contrat**

Le conseil a résolu d'octroyer le contrat suivant :

- Fabrication et installation de cabinets de cuisine, d'une unité de rangement et d'un comptoir pour la salle de l'Amitié de l'édifice Paul-Brasseur à l'entreprise Ébénisterie Le Grenier de ma mère au montant de 6 061,44\$, plus toutes les taxes applicables.

### **Mandat à Comeau Experts-Conseils**

Puisque le directeur adjoint au Service des travaux publics et de l'hygiène du milieu est absent pour une période indéterminée, le conseil a résolu d'autoriser le mandat à Comeau Experts-Conseils pour la fourniture d'une ressource technique temporaire, au besoin, en génie civil pour la période estivale, et ce, pour un montant maximal de 24 999,99\$ toutes taxes comprises.

## QUELQUES NOUVELLES AU SEIN DE LA VILLE

### **Service de l'urbanisme et de l'environnement**

- Au cours du mois de juin 2018, le Service de l'urbanisme a émis un total de 143 permis et certificats, pour un montant total de travaux projetés s'élevant à 2 969 296\$;
- De ceux-ci, on dénombre 6 permis de construction, avec une valeur projetée des travaux estimés à 1 330 000\$.

### **Service de sécurité incendie (SSIR)**

- Au cours des mois de mai et de juin, il s'est tenu 19 activités de formation : 9 entraînements, 7 séances de formation Pompier 1 et 3 recertifications premiers répondants;
- Le Service a répondu à 44 appels incendie pour la période de mai et de juin. De ce nombre, nous comptons, entre autres, 6 appels configurés incendie de bâtiment, 15 alarmes en fonction, 4 demandes de vérification et une désincarcération;
- Le Service a eu recours à l'entraide 14 fois durant cette période et a été demandé entraide 3 fois;
- Il y a eu 93 appels incendie depuis le début de l'année comparativement à 156 à pareille date l'année dernière;
- Il y a eu 92 appels premiers répondants au cours des mois de mai et de juin;
- Il y a eu 287 appels premiers répondants depuis le début de l'année comparativement à 313 à pareille date l'année dernière.

**Notez que ce document n'a aucune valeur légale. Seules les copies certifiées conformes par le greffier ou le greffier adjoint ont une valeur légale. Pour consulter l'ensemble du procès-verbal de cette séance du conseil municipal, rendez-vous dans le site Internet de la Ville à l'adresse [www.ville.rigaud.qc.ca](http://www.ville.rigaud.qc.ca)**